

Rupture contrat en intérim

Par interimairess, le 29/07/2013 à 22:26

Bonjour,

je voudrais quelques renseignements sur une rupture de contrat en intérim. Au mois de juin, j'ai signé un papier dans la boite d'intérim Menway comme quoi j'étais disponible de juin a fin août (ce n'était pas un contrat de travail). Depuis ils m'envoient toutes les 3 semaines un contrat de travail pour travailler dans un entreprise. Mon contrat se termine le 9 août et mais je n'ai pas envie de renouveler mon contrat. Suis je dans le droit de refuser ce renouveler ce contrat alors que j'ai signé un papier comme quoi j'étais disponible jusqu'à fin août? Sinon comment puis je faire?

merci d'avance